

**Exécution de la loi fédérale du 9 octobre 1992
et de l'ordonnance du 26 avril 1993 sur le droit d'auteur
et les droits voisins**

Le 25 août 2008, le Conseil fédéral a nommé la personne suivante membre assesseur de la Commission arbitrale fédérale pour la gestion de droits d'auteur et de droits voisins, avec entrée en fonction au 1^{er} septembre 2008 jusqu'au 31 décembre 2011:

- Govoni Carlo, lic. en droit, Berne

30 septembre 2008

Département fédéral de justice et police